



Camping La Conge
10 avenue de la Pège
85270 St Hilaire de Riez Tel 02.51.54.32.47

www.campinglaconge.com
campinglaconge@orange.fr

Sarl Les Toiles de Mer - Siret 52434802600013 - APE 5530 Z - TVA Int FR 37524348026

CONTRAT DE RESERVATION *****SAISON 2022*****

Entre : Camping La Conge – Sarl les Toiles de Mer, situé 10 avenue de la Pège 85270 St Hilaire de Riez

Et : Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Email :

Tel : Portable :

Dates du séjour : Arrivée leDépart lesoitnuitées

Identité des personnes participant au séjour dont la personne signataire du contrat et N° immatriculation de chaque véhicule obligatoire pour entrer à l'intérieur du camping :

	Nom	Prénom	Date de naissance	Age
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7 Bermudes				
8 Bermudes				

Je souhaite réserver un EMPLACEMENT CAMPING (maximum 6 personnes) dont 1 véhicule – n° immatriculation :
départ de l'emplacement avant midi – merci de préciser les dimensions de votre hébergement
électricité 10 ampères comprise dans le forfait (2200 Watts maxi) – prévoir rallonge de 20 mètres minimum avec prise de terre
 tente m xm camping-car m xm
 caravanem xm tente supplémentaire m xm
 supplément 2^{ème} véhicule - n° immatriculation :
 supplément animal (tatoué et vacciné obligatoirement) race = (carnet de vaccination à présenter à l'arrivée)

Je souhaite réserver une LOCATION * 1 véhicule sur l'emplacement n° immatriculation :
 mobil home IBIZA terrasse non couverte (base 4 personnes - maxi 6 personnes) supplément 5^{ème} pers. supplément 6^{ème} pers.
 mobil home MALAGA bardage standard terrasse semi couverte (base 4 personnes - maxi 6 personnes) supplément 5^{ème} pers. supplément 6^{ème} pers.
 mobil home MALAGA bardage BOIS terrasse semi couverte (base 4 personnes - maxi 6 personnes) supplément 5^{ème} pers. supplément 6^{ème} pers.
 mobil home BAHIA bardage BOIS terrasse couverte (base 4 personnes - maxi 6 personnes) supplément 5^{ème} pers. supplément 6^{ème} pers.
 mobil home MODULO DUO bardage BOIS terrasse couverte (base 4 personnes - maxi 6 personnes) supplément 5^{ème} pers. supplément 6^{ème} pers.
 mobil home BERMUDES (base 6 personnes - maxi 8 personnes) supplément 7^{ème} pers. supplément 8^{ème} pers.
 tente ECOLOGE (maxi 4 personnes)
 tente RANDONNEUR (maxi 2 personnes)
 supplément 2^{ème} véhicule - n° immatriculation :
*Nos amis les animaux ne sont pas admis dans nos locations.

COÛT DU SEJOUR (location ou emplacement) hors taxes de séjour =€
Acompte (= 30% du coût du séjour) soit€

JE SOUHAITE SOUSCRIRE L'OPTION ASSURANCE ANNULATION (voir conditions au verso)
= 4 % du séjour (hors taxes de séjour et frais de réservation), minimum 15 €, soit€

Frais de réservation – Forfait + 20,00 €

ACOMPTE ci-joint pour VALIDER LA RESERVATION (chèque à l'ordre du CAMPING LA CONGE) =€
ou par carte bancaire sur notre site sécurisé. Chèques vacances ANCV acceptés (à envoyer par courrier avec le talon supérieur).

Le règlement du solde du séjour devra être réglé au maximum 30 jours avant la date du début du séjour.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente mentionnées au dos et déclare y souscrire.

Signature du gestionnaire

Signature du locataire
précédée de la mention « lu et approuvé »

Important : Veuillez renvoyer les 2 exemplaires remplis et signés de ce contrat avec votre acompte.
Contrat envoyé le A renvoyer au plus tard pour lesinon la réservation ne sera pas validée.

LOCATION MOBIL HOME – CHALET

Le camping La Conge propose des vacances familiales. Les locatifs sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe ou qui chercherait à le détourner. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Sur le contrat, l'identité des personnes participant au séjour en locatif ainsi que l'immatriculation de chaque véhicule, afin de le stationner à l'intérieur du camping, doivent être obligatoirement mentionnées. Ne peuvent circuler (vitesse limite 10 km/h) dans le terrain de camping que les véhicules enregistrés au préalable à l'accueil dont la circulation sera interdite entre 23 heures et 7 heures.

Toute location devient effective dès la signature du contrat et après réception de l'acompte de 30 % du montant du séjour plus 20 € de frais de dossier non déductibles. La location est prévue pour une semaine minimum durant les congés scolaires, selon les périodes, du mercredi ou samedi 15 h au mercredi et/ou samedi 10 h. Hors congés scolaires, le jour d'arrivée est libre (heure d'arrivée avant 19 h) et le départ doit être effectué avant 16h30 pour tout séjour **minimum de deux nuits** et inférieur à une semaine, après accord de l'accueil du camping.

Toute modification doit être notifiée par courrier ou mail un mois avant le début du séjour. La réservation sera définitive après réception du solde de votre séjour, au maximum 30 jours avant la date d'arrivée.

Les tarifs sont établis sur la base de 4 personnes pour la tente écolodge et les mobil-homes 2 chambres, Ibiza, Malaga, Bahia, Modulo Duo (supplément pour la 5^e et 6^e personne) ou chalet (5 personnes maximum), et sur la base de 6 personnes (supplément pour les 7^e et 8^e personnes ainsi que le 2^e véhicule) pour le mobil-home 3 chambres Bermudes. Le prix comprend un véhicule sur l'emplacement, l'eau, l'électricité, le gaz, la télévision et l'accès à la piscine. Chaque locatif est équipé de vaisselle et ustensiles de cuisine, four micro-ondes, cafetière électrique à filtre, literie avec alèzes, couvertures ou couettes, salon de jardin et parasol qui font l'objet d'un inventaire. Les draps, linge de toilette et de maison ainsi que produits d'entretien sont à emporter.

A votre arrivée, vous devez vous présenter à l'accueil, muni de votre bon de séjour.

Une taxe de séjour (selon le tarif en vigueur), en plus du tarif location, vous sera demandée pour toute personne de plus de 18 ans.

Une caution de 200 € (180 € pour le locatif et 20 € pour le badge d'accès à l'entrée du camping) vous sera demandée. Elle vous sera restituée sous huit jours après votre départ, sous déduction des détériorations et/ou manquants constatés. Si ces frais excèdent le montant de la caution, le locataire s'engage à en régler le complément différentiel. La caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Une caution ménage de 70 € vous sera demandée également et restituée le jour du départ, après état des lieux fixé sur rendez-vous au préalable à l'accueil du camping, au plus tard la veille du départ. Le nettoyage du locatif est à la charge du locataire qui devra laisser la location et ses abords en parfait état de propreté, comme à son arrivée, sinon 70 € seront retenus.

La date d'arrivée doit être respectée, tout retard supérieur à 24 heures non signalé au camping, entraîne l'annulation de la location et les sommes versées resteront acquises au camping.

LOCATION EMPLACEMENT CAMPING

La location d'un emplacement est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée, pour maximum 6 personnes par emplacement dont un véhicule (supplément pour le 2^e véhicule).

La location d'un emplacement camping s'effectue à la nuitée de midi à midi. Sur le contrat, l'identité des personnes participant au séjour sur l'emplacement réservé ainsi que l'immatriculation de chaque véhicule, afin de le stationner à l'intérieur du camping, doivent être obligatoirement mentionnées. Ne peuvent circuler (vitesse limite 10 km/h) dans le terrain de camping que les véhicules enregistrés au préalable à l'accueil, dont la circulation sera interdite entre 23 heures et 7 heures.

La réservation devient effective dès la signature du contrat et après réception d'un acompte de 30 % du montant du séjour plus 20 € de frais de dossier non déductibles.

Toute modification doit être notifiée par courrier ou mail un mois avant le début du séjour. La réservation sera définitive après réception du solde de votre séjour, au maximum 30 jours avant la date d'arrivée.

A votre arrivée, vous devez vous présenter à l'accueil, muni de votre bon de séjour.

Une taxe de séjour (selon le tarif en vigueur), en plus du tarif camping, vous sera demandée pour toute personne de plus de 18 ans.

Une caution de 20 € vous sera demandée pour le badge d'accès à l'entrée du camping et restituée le jour du départ. La caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Vous devez aviser le camping de tout retard éventuel afin de conserver votre location d'emplacement.

La date d'arrivée doit être respectée, tout retard supérieur à 24 heures non signalé au camping, entraîne l'annulation de la location d'emplacement et les sommes versées resteront acquises au camping.

Le gestionnaire se réservera alors la possibilité, sans nouvelle de votre part, de disposer de l'emplacement prévu.

CONDITIONS D'ANNULATION D'UNE RESERVATION DE LOCATION OU D'UN EMPLACEMENT CAMPING

Toute annulation doit impérativement être notifiée par courrier ou mail. Vous disposez de 5 jours ouvrés à compter de la date d'annulation pour nous faire parvenir votre justificatif (certificat médical, de décès ou d'employeur). En l'absence de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation. En cas d'annulation ou d'interruption du séjour, et quelle qu'en soit la cause (maladie, accident, ...), le locataire sera tenu au paiement du solde et aucun remboursement ne sera accordé **si l'assurance annulation n'a pas été souscrite au moment de la réservation.**

ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION (FACULTATIVE)

Le camping La Conge recommande fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance).

En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée. De ce fait, cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping.

La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable.

L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré (hors frais de dossier et taxes de séjour).

Les conditions générales d'annulation sont disponibles sur simple demande ou consultables en ligne www.campez-couvert.com

PROCEDURE DU LOCATAIRE EN CAS DE SINISTRE :

- 1° - je règle mon acompte auprès du camping.
- 2° - je reçois ensuite une attestation d'assurance.
- 3° - en cas de sinistre, je préviens immédiatement le camping.
- 4° - je déclare mon sinistre dans les 5 jours ouvrés : par internet : www.campez-couvert.com/sinistres
par mail : sinistres@campez-couvert.com
par courrier : Gritchen Affinity – Service sinistre – 27, rue Charles Durand – CS 70139 – 18021 BOURGES CEDEX.

Pièces justificatives à joindre : en cas de maladie ou d'accident, un certificat médical précisant l'origine, la nature, la gravité et les conséquences prévisibles de la maladie ou de l'accident ; en cas de décès, un certificat et la fiche d'état civil ; dans les autres cas, tout justificatif.

MINEURS

Les mineurs non accompagnés d'un parent ascendant ne sont pas acceptés.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Aucun animal de compagnie n'est accepté dans nos locations.

Les animaux de compagnie sont autorisés sur les emplacements camping moyennant de s'acquitter d'une redevance journalière.

A l'arrivée au camping, la carte de tatouage et le certificat de vaccination antirabique des chiens et des chats, qui devront être porteurs d'un collier, seront obligatoirement présentés à l'accueil.

Conformément à l'article 211-1 du Code rural, et aux décrets et arrêtés ministériels d'application, les chiens de 1^{ère} catégorie « chiens d'attaque » (Pitbulls) sont interdits. Les chiens de 2^{ème} catégorie « de garde et de défense » (Rottweiler et type...) devront être muselés et tenus en laisse par une personne majeure (article 211-5 du Code rural).

Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés en liberté, ni même enfermés sur le terrain de camping, en l'absence de leur maître qui en sont civilement responsables.

Pour le respect de chacun, merci de veiller à ce que les espaces de vie communs soient respectés et propres (prendre les dispositions nécessaires s'il vous plaît).

SECURITE – INCENDIE - VOL

Les enfants devront toujours être sous la surveillance de leurs parents.

Pour votre sécurité, l'établissement est placé sous vidéo surveillance.

Incendie : Les feux ouverts (bois, charbon, etc...) sont strictement interdits. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses.

Sont seulement autorisés à l'intérieur du camping, barbecue ou plancha, gaz ou électrique (2 200 Watts maximum).

En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs et RIA sont utilisables en cas de nécessité.

Une trousse de secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil.

Vol : La direction est responsable uniquement des objets déposés au bureau et a une obligation générale de surveillance du terrain de camping. Le campeur garde la responsabilité de sa propre installation et doit signaler au responsable la présence de toute personne suspecte.

Bien que le gardiennage soit assuré, les usagers du terrain de camping sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

REGLEMENT INTERIEUR

Le locataire doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping, à disposition sur demande ou consultable en ligne www.campinglaconge.com

Les conditions générales de réservation valent acceptation du règlement intérieur.

RECLAMATIONS

En cas de litige et après avoir saisi la direction du camping, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : CM2C, saisine par voie postale au 14 Rue Saint Jean 75017 Paris – Tél 0189470014.

DROIT A L'IMAGE

Vous autorisez, expressément et sans contrepartie, le camping La Conge à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour des besoins publicitaires. Dans le cas contraire, vous devez le notifier par courrier recommandé accompagné de votre contrat complété. La signature du contrat implique que le locataire ait pris connaissance des présentes, qu'il renonce à leur donner une interprétation personnelle, et qu'il les accepte sans réserve. Les litiges qui ne seraient pas réglés à l'amiable, seront soumis à la juridiction compétente.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations que vous communiquez à l'occasion de votre réservation, ne seront transmises à aucun tiers. Elles sont considérées comme confidentielles. Elles seront utilisées uniquement pour les services internes de La Conge. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant.